



ANGERVILLE

Samedi 11 Janvier 2014

Discours de Monsieur Lucien CHAUMETTE, Maire d'Angerville

Monsieur le Député, cher Franck
Monsieur le Conseiller général, cher Guy
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Étamais Sud-Essonne, cher Francis
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal
Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers
Mesdames et Messieurs les représentants des administrations :
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations locales
Père Patrick LEPCZUNSKI de la Paroisse d'Angerville
Mesdames et Messieurs les membres du Personnel communal

Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est un grand plaisir pour moi de vous retrouver ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux et je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux.

Merci au conservatoire intercommunal de musique pour cet accueil. Merci à vous, Madame la Directrice, pour cette belle programmation. Le conservatoire de musique est un habitué des lieux et de cette cérémonie puisque c'est la 3^{ème} fois qu'il y participe et c'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons ici l'une des expressions de l'enseignement artistique du Sud-Essonne. Et vous aurez d'ailleurs plaisir, après mon intervention, de les entendre à nouveau.

Avant d'aller plus loin, je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur CHATEL, sous-préfet d'Etampes.

Nous voici donc en 2014 ! J'espère que vous avez toutes et tous passés d'excellentes fêtes de fin d'année.

Permettez-moi, et le Conseil municipal se joint à moi, de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2014 soit pour tous synonyme avant tout de bonne santé et qu'elle vous permette, ainsi qu'à vos proches, de réaliser vos vœux les plus chers.

En cet instant, consacrons également nos pensées les plus chaleureuses envers celles et ceux – des parents, des voisins, des collègues – pour lesquels cette période de fêtes fut une épreuve, parce qu'ils ont perdu un être cher, parce que leurs enfants sont loin, parce qu'ils sont malades. Même si la vie n'est jamais vraiment facile pour personne, ces périodes de vœux doivent aussi nous permettre de ne pas oublier que penser à son prochain, avoir une attention envers les

Seul le prononcé fait foi

personnes fragiles (ne serait-ce qu'en prenant régulièrement des nouvelles d'une voisine ou d'un voisin âgé que l'on sait seul), c'est aussi ça l'expression de la solidarité d'une commune et de ses habitants. Les gestes et les attentions les plus simples sont souvent celles qui touchent le plus le cœur des hommes.

Je voudrais également remercier l'ensemble du personnel communal pour son dévouement constant au service de la ville. Mobilisé toute l'année, il œuvre, à votre service, bien souvent dans l'ombre, pour que cette grande mécanique de la vie communale fonctionne de concert et sans encombre tout au long de l'année. Un grand merci à eux !

Remerciements également à l'ensemble des personnes qui collaborent au quotidien à nos côtés et à votre service dans un esprit de concorde et de bonne entente, je veux bien entendu parler des services de l'État, du Département, des enseignants, des pompiers, des gendarmes et de bien d'autres.

Remerciements naturellement aussi, à l'ensemble de nos associations et à leurs nombreux bénévoles, engagés, tout à long de l'année, pour faire vivre notre commune en consacrant leur temps pour les autres, pour faire bouger et vivre notre ville et participer à son dynamisme.

Avant d'entrer plus en avant dans le discours de cette cérémonie de vœux (rassurez-vous, je tâcherai de faire court), je vais demander à Mme Françoise BOIVIN et M. Jacques NOURY, de bien vouloir s'avancer vers moi, car je vais avoir le plaisir et l'honneur de leur remettre à tous les deux, la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon « vermeil » décerné par le Préfet de l'Essonne en date du 9 juillet 2013 en récompense pour leur dévouement au service de notre ville dont ils sont conseillers municipaux depuis 30 ans ! Ils furent tous deux élus pour la première fois en 1983, sous la mandature de mon prédécesseur, Gabriel THIROUIN. Et ils ont été réélus sans discontinuité depuis cette date. J'ai donc le plaisir aujourd'hui de leur remettre cette médaille et de leur adresser mes plus chaleureuses félicitations et les remerciements de notre collectivité pour leur action à son service.

***** REMISE DES MEDAILLES *****

Vous le savez, cette cérémonie cette année est quelque peu différente des autres puisqu'une échéance importante pour toutes les communes de France se profile. Je veux bien entendu parler des élections municipales des 23 et 30 mars prochain. De ce fait, la loi, par souci de neutralité, exige que les cérémonies de vœux en période préélectorale municipales revêtent un contenu neutre et objectif.

C'est pourquoi, souhaitant me conformer à cette exigence, je ne me livrerai ce soir, s'agissant des événements de l'année écoulée, qu'à un bref résumé de ce qui a été entrepris dans un esprit purement informatif.

Mais avant, je voudrais justement revenir sur les élections municipales. En effet, suite à l'adoption de la loi du 17 mai 2013 établissant de nouvelles règles mais également à l'augmentation de la population de notre commune, des modifications sur le mode de scrutin vont intervenir.

Ces changements suscitent légitimement de nombreuses interrogations de la part des électeurs soucieux de ne pas voir leur vote invalidé faute d'avoir connaissance des nouvelles règles de ce scrutin.

Aussi, conformément au souhait du Ministère de l'Intérieur, j'ai demandé qu'une petite fiche explicative et récapitulative pour vous aider à mieux comprendre les différentes évolutions vous soit distribuée dans vos boîtes aux lettres. Conservez cette fiche, elle vous permettra d'avoir toutes les informations utiles.

Au niveau des changements, quels sont-ils ? :

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste comportant 27 noms que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également trois conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, la carte d'électeur ne suffit plus.

Voici ce que je pouvais vous dire, pour votre parfaite information, s'agissant des changements impactant ce scrutin. En supplément de la fiche qui vous sera distribuée, vous pouvez, pour plus d'informations sur le déroulement du vote, le mode de scrutin et la répartition des sièges à la proportionnelle, vous reporter au dernier bulletin municipal *Tour d'Horizon* (N° 77), dans la rubrique « *Grand Angle* ». Le bulletin est également consultable sur le site Internet de la ville ou disponible en mairie sur demande à l'accueil.

Enfin, une information d'une tout autre nature, mais puisque je vous parlais à l'instant de l'obligation de présenter une carte d'identité pour voter, sachez que dorénavant, les cartes d'identité sont valables 15 ans. Ainsi, les cartes distribuées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 voient leurs durées de validité augmenter de 5 ans. Attention toutefois, cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales délivrées pour les mineurs qui restent, elles, valables 10 ans.

S'agissant de l'année écoulée, vous l'aurez compris dans mon propos introductif, je serai très court.

Aussi, 2013 aura donc vue :

- Le déploiement d'une zone bleue en centre-ville pour fluidifier la rotation des véhicules et éviter le stationnement en continue uniquement durant la journée en semaine.
- L'aménagement de la rue Jacob en circulation alternée pour réduire la vitesse et accroître la sécurité sur cet axe très fréquenté.
- Parallèlement nous avons procédé au recrutement d'un ASVP, c'est-à-dire un agent de surveillance sur voie publique.
- La mise en place de la vidéo surveillance sur voie publique, actuellement en phase de déploiement après l'autorisation du préfet et l'attribution du marché. L'ensemble du dispositif devrait être opérationnel dans les tout prochains jours.
- Durant les vacances scolaires d'été, les sanitaires de l'école maternelle ont été entièrement rénovés et une nouvelle salle des professeurs a été créée.
- La ville accueille depuis le mois de novembre un nouveau médecin généraliste. Ce qui, en ces temps de désertification médicale en secteur rural, couplé à un vieillissement généralisé des professionnels de santé dans ces secteurs, est une excellente nouvelle pour notre commune !
- Enfin, grâce à la mobilisation de tous, 2013 a enfin vue les créations tant attendues de nouvelles dessertes en TER pour la gare d'Angerville avec l'ajout de 3 trains supplémentaires en semaine. Tous les horaires des TER, mis à jour, ainsi que ceux des bus circulant sur la commune sont sur le site Internet de la ville. Je remercie tous les acteurs (usagers et élus de tous bords) qui se sont mobilisés pour permettre la création de ces nouveaux arrêts.

J'en ai donc terminé pour les évènements marquants de l'année écoulée. Ce fut donc court, comme je m'y étais engagé et afin de rester neutre et en accord avec les dispositions qui prévalent en cette période de réserve électorale pour les cérémonies de vœux.

Cérémonie dont je vous disais en introduction qu'elle était particulière pour deux raisons. La première, je viens de vous la rappeler, le contexte électoral. La seconde, c'est parce que Mesdames et Messieurs, ce soir, c'est ma dernière cérémonie de vœux en tant que Maire de cette commune.

Alors bien-sûr j'espère pourvoir assister à encore bien d'autres cérémonies de cet ordre, mais ce sera cette fois en tant que simple citoyen.

Et oui, ça y est, nous y sommes... Oserai-je dire déjà ? Peut-être pas. Néanmoins, je ressens à cet instant une émotion certaine. J'arrive au bout d'une longue route, entamée il y a maintenant 49 ans au service des angervillois. En 1965, date de mon premier mandat, j'avais alors 32 ans, j'en ai aujourd'hui 81...

Seul le prononcé fait foi

L'heure est venue pour moi, ce soir, très officiellement, de vous dire au-revoir.

J'aurais tellement de choses à vous dire à cet instant, tant les évènements furent nombreux au cours de mes 8 mandats successifs au service de cette commune. On ne résume bien entendu pas 49 années en un discours, vous vous en doutez bien. Ou alors il vous faudrait rester un long instant je pense...

49 ans, c'est, au-delà naturellement d'un engagement personnel de tous les instants :

- 429 240 heures au service des angervillois en 8 mandats (2 comme conseiller, 3 comme premier adjoint et enfin 3 comme Maire, fonction que j'aurais exercée durant 21 années).
- 280 réunions du Conseil municipal
- 260 couples (soit 520 personnes) que j'ai eu l'immense bonheur d'unir pour le meilleurs et pour le pire. J'espère toutefois que ce ne fut que pour le meilleur !
- 2 551 personnes en plus à Angerville. 1649 habitants en 1965 et 4200 aujourd'hui.

En effet, Angerville, en 49 ans, a bien grandi à travers la construction de près de 967 logements. Ainsi, entre 1963 et 1980, c'est le lotissement du Brigeollet qui est sorti de terre avec ses 210 logements.

En 1970, c'était l'Hurepoix (42 habitations en immeuble et 48 petits pavillons) qui était bâti. Et puis, à partir des années 80, le mouvement d'urbanisation s'accélérait avec la construction du lotissement de la tour en 1982, du lotissement Sainte Cécile en 1984, celui du stade en 1986, les merisiers en 1988, le lotissement du moulin en 1989.

Et puis, sous mon mandat de maire, je poursuivis la dynamique enclenchée par mon prédécesseur Gabriel THIROUIN à travers la construction du lotissement des Tramways, des Aubépines et des Cerisiers en 1994, celui des Noisetiers et des jardins de Villeneuve en 1997, le lotissement des Vergers en 1998, celui des Sapins en 2000, des Ecureuils en 2002 et enfin, comme pour refermer la boucle par là où elle avait commencé, à savoir à travers la construction d'un grand ensemble d'habitations individuelles, il y a eu la construction du lotissement de l'Europe entre 2007 et 2012 avec la construction, en 5 années, de 306 logements soit 96 de plus qu'au Brigeollet.

Aujourd'hui, depuis 1965, notre commune a donc bien changée et s'est énormément développée et je paraphraserai ici, Gabriel THIROUIN, dont j'ai été l'adjoint durant 18 ans et qui disait, en parlant de la construction du Brigeollet : « *Angerville s'est tournée vers l'avenir, comprenant qu'il fallait s'étendre pour ne pas périr* ».

Le dynamisme démographique de notre commune en est aujourd'hui la preuve vivante !

En 1971, ce fut également la construction de la station d'épuration et parallèlement, Angerville se transformait en un gigantesque chantier. La plupart des rues furent creusées en long et en travers pour mettre en place une grande partie du réseau d'assainissement d'aujourd'hui. Une partie de notre passé sera d'ailleurs mise à jour à ce moment-là avec la découverte de nombreux souterrains en centre-ville qui reliaient jadis les nombreuses auberges de cette ville aux mille histoires.

Seul le prononcé fait foi

En 1972, Cécile-Emile, une grosse cloche en bronze de près d'une tonne prenait place à 20 mètres du sol dans le clocher de l'Eglise. Evènement peu ordinaire qui avait donné lieu à de belles festivités. Depuis ce jour, aux côtés de ses deux sœurs, Pierre-Gabrielle et Marie-Victoire, elles rythment le temps de leurs tintements.

En 1972, toujours, le Groupe scolaire du Petit Nice sortait de terre et allait regrouper l'école des garçons qui était rue des Ecoles et l'école des filles et la maternelle qui étaient rue du Jeu de Paume. Garçons et filles allaient maintenant se retrouver sur les mêmes bancs dans une école mixte.

en 1973, la maison de retraite Ste Cécile ouvrait ses portes.

En 1974, Dommerville fusionnait avec Angerville apportant 160 habitants supplémentaires.

En 1979, les 5 passages à niveau de la commune étaient supprimés par une circulaire de la SNCF et il fallut construire la déviation de l'avenue du général de Gaulle qui enjambe le chemin de fer en direction de Méréville. En Parallèle, deux passages sous la voie ferrée étaient aménagés rue de Pithiviers et chemin du pont de Chartres.

Le 1^{er} octobre 1982, après un an de travaux, le Centre polyvalent de Culture et de Loisirs comprenant le gymnase, la piscine, une bibliothèque et des cours de tennis sortait de terre. Il sera baptisé « Complexe sportif Gabriel THIROUIN » en 1994, en même temps que l'inauguration du Club House au tennis.

En 1998, était inauguré ce qui restera l'un de mes plus gros chantiers : la salle dans laquelle vous vous trouvez actuellement, la salle polyvalente Guy BONIN, remplaçant l'ancienne salle des fêtes, 2 fois plus petite, construite en 1947 et détruite à cette occasion.

Puis dans les années 2000, il y eu la démolition du silo de la coopérative rue Jacob et la construction du centre culturel. En 2006, l'extension des vestiaires du stade et du parking ou encore les différentes extensions des écoles entre 2010 et 2012. La réfection complète des rues de Dourdan, de la gare ainsi que l'avenue de Paris entre 2009 et 2011 etc...

Je pourrais ainsi continuer longtemps, tant il s'en est passé des choses en 49 ans, l'extension de la zone industrielle ou, sur un tout autre registre, les nombreux passages du Tour de France, en 65, 66, 72, 73, 74, 76 et 85.

Ou bien encore, le terrible hiver de janvier 1979, durant lequel un important épisode neigeux, une véritable tempête même, paralysa la ville plusieurs jours durant avec coupure d'électricité, passagers de la Nationale 20 bloqués dans leurs véhicules et logés chez l'habitant ou encore dans des trains bloqués en gare et ravitaillés, par la cantine scolaire, en sandwichs et boissons chaudes... Un sacré souvenir que cet hiver-là. A tel point qu'on en parle aujourd'hui encore pour ceux qui l'on connu.

Tant de souvenirs, tant de belles rencontres, tant de manifestations, foires, bals, expositions, théâtres, concerts, évènements sportifs... Je pourrais tant en dire.

Depuis que je réside dans cette commune, c'est-à-dire depuis 1939, soit 75 ans, cette ville coule dans mes veines et fait partie de moi.

A cet instant, je revois les visages de celles et ceux qui tout au long de ces années m'ont accompagné. Des combats que nous avons menés ensemble, au service et pour le bien de cette commune. Des convictions qui nous rassemblaient pour développer Angerville et de tous les bons moments passés ensemble.

Aujourd'hui, beaucoup nous ont quittés et j'ai en cet instant une pensée pour eux.

De part cette fonction de maire que je vais quitter dans quelques semaines, j'ai une pensée toute particulière pour mon prédécesseur, Gabriel THIROUIN, qui fut également Conseiller régional et qui, à ce jour, avec 28 ans de mandat dans cette fonction, reste le maire qui aura exercé le plus longtemps. De mon côté, je quitterai ce dernier mandat en ayant eu, tous postes confondus, la mandature la plus longue.

49 années durant lesquelles je n'ai eu qu'un seul et unique but : servir ma commune, garantir une gestion saine et rigoureuse, préserver son identité, accroître tout en maîtrise sa démographie pour soutenir son économie et permettre à chacun d'y trouver sa place.

Car être Angervillois ce n'est pas qu'une affaire de naissance, c'est bien plus que cela. C'est une volonté de s'inscrire dans la vie de sa collectivité, de partager des moments et des expériences avec les autres, d'être solidaires et d'œuvrer pour que ce petit bout de campagne à une heure de la capitale reste un endroit où il fait bon vivre.

Au moment de vous dire au-revoir, c'est le message que je souhaite délivrer et transmettre à celles et ceux qui, dans les années à venir, écrirons la suite de cette longue histoire qu'est Angerville.

Je leur souhaite bonne chance pour cette difficile mais ô combien passionnante mission d'engagement pour sa commune. Un sacerdoce qui réclame toujours plus à ses détenteurs au fur et à mesure que le temps avance.

Il leur faudra donc beaucoup de courage et de l'énergie à revendre car ce n'est pas une fonction de tout repos, loin de là et j'en sais quelque chose.

Merci donc à tout le personnel communal, que je sais nombreux ce soir dans cette salle. Merci à vous pour votre action à mes côtés durant toutes ces années. Merci Pour votre implication et votre professionnalisme.

Merci à ma famille qui a subit les contraintes de mon engagement et du manque de disponibilité que cela a engendré. Merci de leur patience et de leur compréhension car la passion de l'engagement ne s'explique pas, elle se vit. Seules les personnes qui vous aiment peuvent vraiment l'accepter.

Merci à tous les partenaires avec lesquels j'ai eu plaisir à travailler durant toutes ces années.

Merci à mes collègues maires, dont beaucoup, comme moi, sont actuellement en passe de raccrocher leur écharpe pour un repos bien mérité.

Merci à vous, les élus du conseil municipal pour m'avoir accompagné durant toutes ces années.

Merci à toi, cher Guy, notre conseiller général, pour ton écoute attentive, ta gentillesse et ton action déterminée pour ce canton,

Merci à toi, cher Franck, notre député. Nous nous connaissons depuis fort longtemps et je te sais gré de ton implication constante et permanente à nos côtés, durant tout ce temps, dans l'intérêt de nos communes.

Merci enfin à vous tous, pour votre confiance si souvent renouvelée et pour ce bout de chemin parcouru ensemble. J'espère avoir été à la hauteur de la noble mission que vous m'avez confiée à travers vos suffrages.

Même si rien n'est parfait et que sous le poids du temps on se retourne toujours en se disant que l'on aurait aimé faire plus, je vous quitte avec le sentiment d'avoir tout donné à cette commune, tout comme elle m'a également énormément apporté.

Je souhaite pour demain, qu'Angerville continue de prospérer, en harmonie, dans l'union et la fraternité à l'écart des querelles pour le bien-être de tous.

A vous tous ce soir, du fond du cœur, je dis MERCI !